



Règlement du jeu concours

1. Organisateur du Concours

Le présent jeu concours gratuit sans obligation d'achat, accessible via les plateformes web Instagram et Facebook (ci-après "Concours") est organisé par ANATOURL SASU, dont le siège social est situé 47 rue du 25/11 à Galtingue 68990, immatriculée au RCS Mulhouse sous le numéro 977916741.

2. Conditions de Participation

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en Europe continentale, disposant d'un compte sur les plateformes web concernées, à l'exception des membres du personnel de l'Organisateur et de leurs proches.

3. Période du Concours

Le Concours se déroule du 08/09/2024 à 08h00 au 15/09/2024 à 23h59. Toute participation en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

4. Modalités de Participation

Pour participer au Concours, les participants doivent réaliser les actions suivantes sur Instagram ou Facebook :

1. S'abonner au compte/à la page d'ANAtour' (www.instagram.com/anatour_sas ou www.facebook.com/AnatourSAS)
2. Aimer et commenter par un emoji la publication dédiée au Concours.
3. Identifier deux amis dans la publication dédiée au Concours.

Chaque participant ne peut effectuer qu'une seule participation. Toute tentative de participation multiple sera disqualifiée. Il n'est pas admissible de participer sur les 2 plateformes web.

5. Lots

Un(e) gagnant(e) par plateforme web se verra attribuer un bon d'une valeur de 400 euros valable pour l'organisation de l'activité « Escape-game nature » pour un groupe constitué. Nombre de personnes pouvant participer : de 6 à 15 personnes, âgées de 10 à 99 ans. Durée de validité du bon : 1 an calendaire, soit jusqu'au 16 septembre 2025. Lieu de l'activité : au choix, après confirmation de la faisabilité, en France, Allemagne et Suisse dans un rayon de 50 km autour de Mulhouse. Au-delà, des frais de déplacements seront facturés en sus, après validation de la faisabilité. Conditions de réservation et d'annulation : se reporter aux Conditions Générales de Vente consultables sur simple demande. Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en argent ou contre tout autre lot ou contrepartie. L'organisateur se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de nature et de valeur équivalente en cas de circonstances imprévues.

6. Sélection et annonce des gagnants

Les gagnants seront sélectionnés de manière par tirage au sort parmi l'ensemble des participations éligibles reçues durant la période du Concours. Les gagnants seront annoncés le 16 septembre 2024 sur la page ANAtour' de chaque plateforme web. Ils seront également contactés directement par message privé. Les gagnants disposeront de 7 jours pour réclamer leur prix. En cas de non-réponse dans ce délai, un autre gagnant sera tiré au sort.

7. Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du Concours sont destinées à l'usage exclusif de l'Organisateur. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en s'adressant à [nathalie\[at\]anatour.fr](mailto:nathalie[at]anatour.fr).

8. Droits d'Image

En participant au Concours, les participants acceptent que leur nom et/ou pseudonyme puissent être utilisés par l'Organisateur à des fins de communication et de promotion, sans indemnité.

9. Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement technique, de perte de données ou tout autre problème empêchant la participation ou la tenue du Concours.

10. Acceptation du Règlement

La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

11. Droit Applicable et Litiges

Le Concours est soumis au droit français. En cas de litige, les tribunaux du ressort du siège social seront seuls compétents.

12. Modification et annulation du Concours

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le Concours en cas de force majeure ou de circonstances imprévues rendant sa tenue impossible.